

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE VIMO » en abrégé « VIMO SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81 NON
LOIN DE LA GRANDE MOSQUEE-LOT 4424-ILOT 345,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 09/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « GROUPE VIMO » en abrégé « VIMO SARL »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- Application de vente et d'achat entre particuliers et professionnels ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81 NON
LOIN DE LA GRANDE MOSQUEE-LOT 4424-ILOT 345,

Dirigeant(s) M WANY'S WARREN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14095 du 24/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81661/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

